

Communiqué de presse

L'UEFA Europa League 2016 à l'EuroAirport :

- **80 avions supplémentaires sur 3 jours**
- **dérogation exceptionnelle aux interdictions de vols de nuit pour la nuit du 18 mai 2016**

Le 18 mai 2016 aura lieu la finale de l'Europa League 2016 entre les équipes de football Liverpool et Séville au Parc Saint-Jacques à Bâle. Dans ce cadre, un grand nombre de supporters des deux équipes arriveront par vols charter supplémentaires à l'EuroAirport pour se rendre à la ville de Bâle. A ce jour, le nombre d'avions supplémentaires est estimé à 80 étalés sur les trois jours du 17 au 19 mai 2016.

Afin d'assurer le bon déroulement des opérations du trafic ainsi qu'une gestion efficace des flux passagers, la Direction de l'EuroAirport a pris certaines mesures et adapté ses infrastructures en conséquence. Ces mesures incluent, par exemple, l'introduction d'un système de coordination de créneaux afin d'anticiper la situation du trafic, l'utilisation de la piste est-ouest (26/08) comme aire de stationnement supplémentaire et l'augmentation de la capacité des contrôles de sûreté. Par ailleurs, le personnel sera renforcé dans tous les domaines (environ 200 personnes en plus au total).

A l'instar du dispositif déjà mis en place à l'occasion d'autres rencontres du même type (p.ex. EURO 2008) et suite à la demande des autorités helvétiques, le Préfet du Haut-Rhin a émis un avis favorable à la dérogation aux interdictions de vols de nuit la nuit suivant la finale.

Cette dérogation est motivée par des raisons d'ordre public, pour permettre aux supporters sans hébergement de rentrer chez eux dès la fin du match.

Dans le cadre de cette mesure exceptionnelle, les vols liés à cet évènement seront autorisés à décoller, entre 24h00 et 5h00, avant la reprise des vols réguliers du 19 mai le matin. Cette décision d'autoriser des dérogations à l'interdiction des vols de nuit ne constitue en aucun cas un assouplissement général de l'interdiction des vols de nuit à l'Aéroport de Bâle-Mulhouse.

A ce jour, l'EuroAirport estime à 40 le nombre de mouvements prévus dans la nuit du 18 mai 2016, entre 1h00 et 5h00 du matin. Cette situation peut encore évoluer. Le type d'avion supplémentaire varie entre les Airbus A 319 et les Boeing B 747. Les restrictions en vigueur à l'EuroAirport concernant le niveau de bruit émis par les avions étant strictement appliquées, il y a eu refus de quatre avions en raison de leur niveau de bruit.

La piste est-ouest (26/08) étant immobilisée pour le stationnement des avions et pour des raisons de sécurité aérienne, les décollages dans la nuit du 18 mai 2016 auront lieu sur la piste principale nord-sud (15/33) vers le sud sauf en cas de conditions météo imposant le sens inverse. Selon l'arrêté ministériel en vigueur renforçant les mesures de protection contre les nuisances sonores nocturnes (communiqué

de presse du 6 août 2015), les avions seront obligés d'utiliser toute la longueur de piste disponible pour les décollages entre 22h00 et 7h00.

L'EuroAirport est conscient de la gêne que pourront ressentir certains riverains lors de ces vols exceptionnels et leur remercie de leur compréhension compte tenu de l'importance internationale de cet événement sportif unique.

Contact :

Vivienne Gaskell

Chef du service Communication

Tél. : 03 89 90 75 09 (F) ; 061/325 75 09 (CH)

Fax : 03 89 90 40 69 (F) ; 061/325 40 69 (CH)

E-mail : vgaskell@euroairport.com

Pour plus d'informations sur l'EuroAirport : www.euroairport.com.